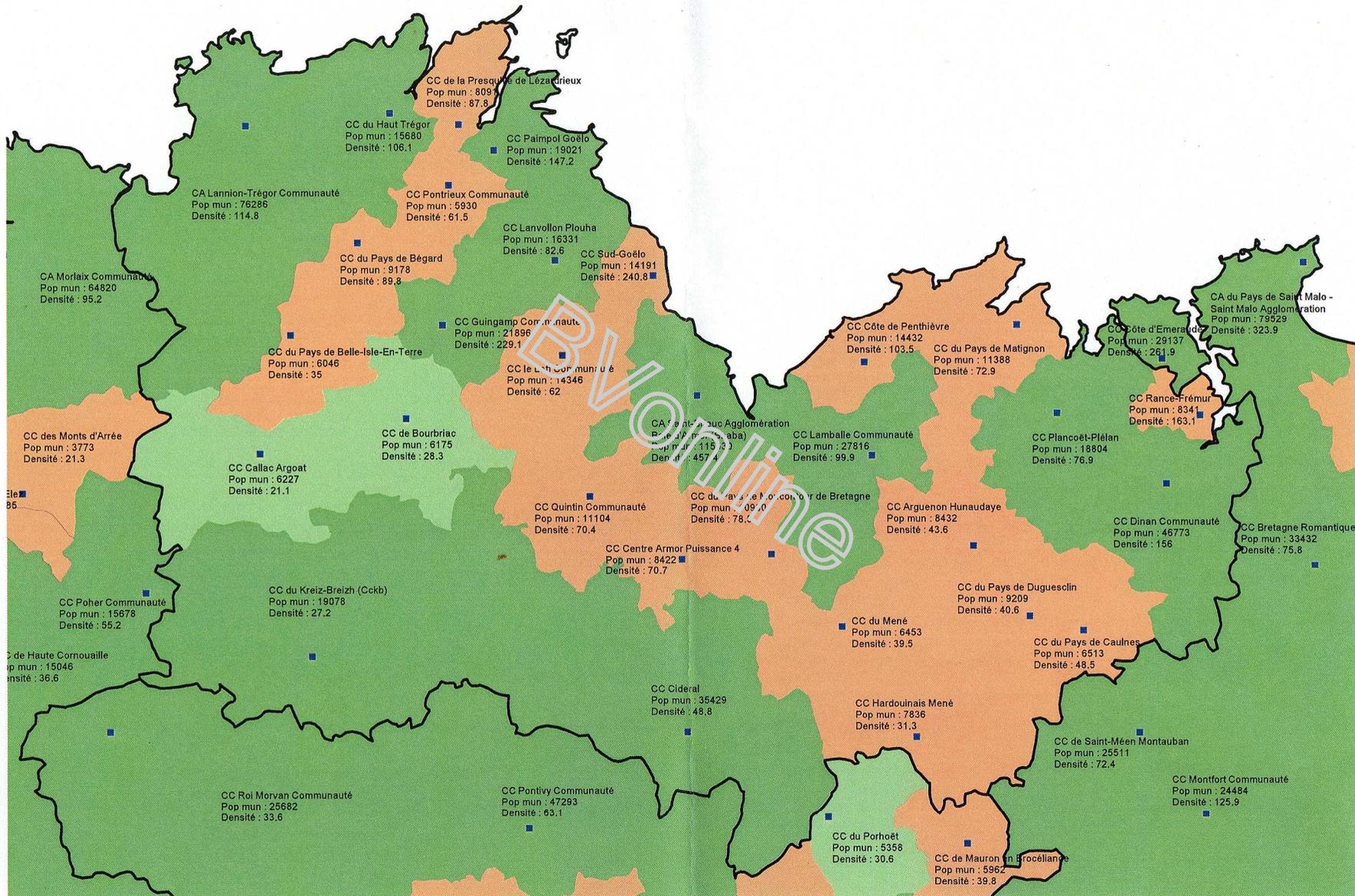


COTES-D'ARMOR

SITUATION DES EPCI AU REGARD DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES



- EPCI à FP de population inférieure aux seuils d'adaptation prévus par la loi
- EPCI à FP de population supérieure aux seuils d'adaptation prévus par la loi mais inférieure à 15 000 hab
- EPCI de plus de 15 000 hab.

- Département
- EPCI